



131.30 / 3.231 / 3.213.1

Berne, le 17 octobre 2011

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION CNPC

### **Le personnel de la Confédération manifeste pour des hausses de salaire**

Aujourd'hui, la Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC), qui regroupe les syndicats APC, ssp, garaNto et APfedpol, a fait valoir avec force, à travers une manifestation devant le Département fédéral des finances, les revendications salariales qu'elle avait auparavant exposées aux médias lors d'une conférence de presse. Environ 400 à 500 membres de l'Administration fédérale et de nombreux retraité(e)s ont participé à cette manifestation.

Les revendications transmises à la ministre des Finances demandent, en plus de la garantie de la compensation du renchérissement, une hausse de 2 % des salaires réels et, pour les retraité(e)s, une allocation unique de 1000 francs à titre de dédommagement pour la compensation du renchérissement dont ils ont été longuement privés.

Les associations du personnel de la Confédération ont souligné la forte pression au travail qui s'exerce au sein de l'Administration fédérale et le retard toujours plus important pris par les salaires par rapport à ceux de l'économie privée : alors que, comparés à 1991, les salaires réels ont augmenté en Suisse de 7 %, cette hausse n'a été que d'environ 3 % pour le personnel de la Confédération. Les programmes d'austérité à répétition de la Confédération ont pour effet que toujours moins de personnes doivent fournir toujours plus de travail. Le stress croît, alors que le travail réalisé est toujours moins estimé. La qualité des activités de l'Administration fédérale est incontestée, elle doit être maintenue. Mais cela coûtera le prix, raisonnable, de hausses modérées des salaires, ont énergiquement souligné les syndicats du personnel de la Confédération.

Concernant la compensation du renchérissement sur les rentes, nous rappelons au Conseil fédéral la promesse qu'il a réitérée à plusieurs reprises. Cette revendication d'une allocation unique est modeste comparée à ce que représente en réalité le renchérissement non versé. Mais y répondre aurait valeur de geste à l'égard du personnel et constituerait une aide importante face à la baisse toujours plus forte du pouvoir d'achat des retraité(e)s.

Renseignements :

André Eicher, secrétaire central de garaNto et président de la CNPC, tél. 079 380 52 53

Maria-Roth Bernasconi, conseillère nationale et future secrétaire générale de l'APC, tél. 078 718 71 13

Katharina Prelicz-Huber, présidente du ssp, tél. 076 391 79 15

Jean-Pierre Monti, président de l'APfedpol, 079 340 78 17

**Verhandlungsgemeinschaft Bundespersonal (VGB)**

**Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC)**

**Comunità di negoziazione del personale della Confederazione (CNPC)**

VGB, Monbijoustrasse 61, Postfach 1171, 3000 Bern 23

E-Mail: sekretariat@vgb-bund.ch – Tel. 031 377 01 22 – Fax 031 377 01 02